



Impact de l'Accès au Microcrédit sur le Bien-Être des Ménages et l'Évolution de la Pauvreté au Cameroun : 2001-2007

Ngah Otabela Nadege

Août 2020 / No. 689

Résumé

En utilisant les données des deuxième et troisième enquêtes sur les ménages camerounais, cette étude analyse la relation entre l'accès au microcrédit, le bien-être des ménages et l'évolution de la pauvreté au Cameroun. Elle utilise une combinaison de deux méthodes d'analyse : la méthode des variables instrumentales pour contrôler l'endogénéité potentielle de l'accès à un microcrédit accru en corrigeant le biais de sélection ; et une méthode pour désagréger le changement de la pauvreté en composantes de croissance intra, de redistribution intra et de mobilité intersectorielle basée sur la valeur de Shapley. Cette dernière est basée sur la comparaison de distributions fondées sur des preuves et de

distributions hypothétiques/non factuelles. Les principales conclusions révèlent que l'accès au microcrédit : (i) a un effet positif et significatif sur le niveau de bien-être des ménages et l'inclusion financière, notamment par le biais de l'éducation ; (ii) a un impact sur le changement de la pauvreté et que cet effet est provoqué par la composante de redistribution et le secteur primaire ; (iii) influence positivement et significativement la composante de redistribution intra-sectorielle du changement de la pauvreté à travers les composantes de croissance et de mobilité intra-sectorielles.

Introduction

Dans la plupart des cas, les pays en développement sont confrontés à des risques qui peuvent avoir une incidence à la fois sur l'activité économique et sur le comportement des ménages. Ces risques peuvent être climatiques (catastrophes naturelles), sociaux (conflits) et économiques (crises économiques). Face à ces chocs, les ménages peuvent être exposés à des situations de vulnérabilité ou de pauvreté persistante, au point que la perte d'emploi et l'interruption des activités génératrices de revenus sont souvent inévitables (Dercon, 2002). Dans de telles situations, les revenus des ménages et leurs portefeuilles d'actifs diminueront considérablement. Afin d'assurer leur sécurité socio-économique, les ménages chercheront à maintenir leur niveau de revenu et à soutenir leur consommation dans le temps. Ils développeront alors des stratégies de survie basées, entre autres, sur l'épargne, le travail des enfants et le crédit ou l'emprunt (Fafchamps, 2002). Les niveaux de consommation étant stables, ces stratégies permettront alors aux ménages de maintenir leur niveau de bien-être. Parmi ces stratégies, la stratégie basée sur le crédit, en particulier le microcrédit, est de plus en plus adoptée par les ménages les plus pauvres. Les différents sommets internationaux sur le microcrédit ont permis de mettre en évidence la simplicité de leur utilisation et leur efficacité, notamment en ce qui concerne les questions de garantie. En effet, les populations les plus pauvres sont très souvent confrontées à l'absence de garanties dans leur recherche de crédit auprès des banques commerciales (Otéro, 1989). À cet égard, plusieurs pays développés considèrent les microcrédits comme un instrument novateur et facile à mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté. Ces pays ont donc adopté le microcrédit comme un outil privilégié pour aider les ménages à protéger leur consommation en période de crise.

Le crédit est l'une des stratégies phares qui peuvent permettre aux ménages de maintenir ou de stabiliser leur niveau de consommation dans le temps et de se protéger ainsi contre la pauvreté. À cette fin, la politique de prêt de crédit et, plus particulièrement, de prêt de petits montants de crédit (microcrédits) aux ménages pauvres s'est répandue dans le monde entier. La pauvreté est comprise ici comme un phénomène complexe se référant généralement à un manque de ressources et à une privation de choix et d'opportunités qui permettraient d'offrir aux individus des conditions de vie décentes (PNUD, 1998).

Le rôle joué par le microcrédit dans la réduction de la pauvreté a fait l'objet de plusieurs controverses dans la littérature économique. En effet, plusieurs études ont montré que les microcrédits peuvent être des outils efficaces pour améliorer les conditions de vie des ménages, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Dans ce contexte, les microcrédits sont un instrument important pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en finançant les projets des pauvres (Littlefield et al., 2003 ; Fonds monétaire international, 2010). À cette fin, Roedenbeck (1998) souligne que les programmes de microcrédit sont couronnés de succès au Moyen-Orient et en Afrique. De même, de nombreuses études ont montré, dans le cas du Cameroun, l'effet positif du microcrédit sur la réduction de la pauvreté (Tchouassi et Tekam, 2003 ; Epo, 2013 ; Sikod et Baye, 2013).

En effet, les systèmes de crédit formels par le biais de la microfinance permettent aux ménages de participer à de petites entreprises telles que l'artisanat et de subvenir aux besoins de base de leur famille (Gentil et Servet, 2002). En outre, le crédit informel par le biais des tontines, par exemple, permet souvent aux femmes de financer l'éducation de leurs enfants grâce à une épargne quasi-annuelle.

Cependant, les revenus générés par les prêts ne sont pas toujours utilisés pour financer des projets générateurs de revenus, mais plutôt pour la consommation (achat de biens, par exemple) et l'épargne. Par exemple, Stiglitz et Weiss (1981) ont décrit le comportement des mauvais emprunteurs sur le marché du crédit. En effet, les banques disposent d'informations incomplètes sur les risques liés aux prêts qu'elles accordent. D'autre part, les emprunteurs connaissent parfaitement la probabilité de réussite de leurs projets. Pour réduire la probabilité de se retrouver avec des créances douteuses, les prêteurs offrent des taux d'intérêt élevés, mais ces taux peuvent éloigner les bons emprunteurs. Seuls les mauvais clients resteront sur le marché (anti-sélection). De la même manière, les mauvais emprunteurs profiteront de l'asymétrie d'information des créanciers pour développer un comportement opportuniste (aléa moral). Cela peut signifier que les emprunteurs utilisent leurs prêts à des fins autres que l'investissement.

Tout comme les banques, les institutions de microfinance (IMF) peuvent également subir les conséquences de l'asymétrie d'information vis-à-vis des emprunteurs. Ces conséquences peuvent inclure la non-utilisation des prêts des IMF à des fins d'investissement ou l'incapacité de l'emprunteur à mettre en œuvre une activité génératrice de revenus. Une telle situation peut conduire à l'insolvabilité des ménages et, par conséquent, à leur résilience dans un état de pauvreté (Falcucci, 2012). De même, l'absence de garanties dans les politiques de crédit des IMF peut conduire les ménages les plus pauvres à une situation de surendettement (Morduch et Haley, 2012), car il semble y avoir une course à ce type de crédit de la part de ces ménages.

À ce jour, de nombreux pays dans le monde continuent de souffrir de l'agonie de la pauvreté. Au fil des ans, cette situation a persisté et s'est aggravée dans la plupart de ces pays, entraînant une augmentation des inégalités tant à l'intérieur des pays qu'entre eux.

L'Afrique est le continent le plus durement touché par la pandémie de pauvreté. Comme la plupart des pays africains, le Cameroun subit les conséquences de la pauvreté. Son activité économique a connu un ralentissement important avec une baisse des salaires suite à la chute du prix international du pétrole dans les années 80. Ces chocs ont été suivis par l'introduction du programme d'ajustement structurel et la dévaluation de la monnaie au milieu des années 1990. La plupart des entreprises ont été liquidées ou privatisées. L'État camerounais a alors eu pour politique d'annuler les subventions. Le niveau général des prix a augmenté et la situation économique du pays a provoqué le chômage ou la cessation des activités économiques de nombreux ménages. Cette situation a entraîné une baisse drastique du niveau de consommation des ménages. Cependant, comme les opérateurs économiques n'aiment pas les fluctuations de leur consommation (Begg et al., 2002), les ménages camerounais se sont alors tournés vers le secteur informel par le biais de petites entreprises pour stabiliser leur consommation. De plus, pour financer ces petites entreprises, les ménages ont dû recourir à des associations.

Le Cameroun a ensuite initié des mesures fondamentales telles que l'adhésion au programme d'ajustement structurel. Celui-ci visait à reconstruire sa structure économique (Chauvin, 2012). Malgré cette mesure et bien d'autres, le niveau de vie de la population a continué à se détériorer. Cependant, entre 2001 et 2007, le pays a connu une réduction du taux de pauvreté de 40,1% à 39,9%.

Face à cette situation, le gouvernement camerounais, dans son document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), a développé une politique de financement de l'économie basée sur le crédit. Cependant, les restrictions bancaires ont forcé le gouvernement à s'engager dans un processus de libéralisation du secteur financier, qui a conduit à une augmentation du nombre d'institutions de microfinance au début des années 1990. Ce processus a été suivi par une politique nationale de développement du secteur financier.

Le nombre d'institutions de microfinance est passé de 192 en 2001 à 460 en 2007 (COBAC, 2008). En 2000, l'épargne totale mobilisée par les institutions de microfinance (IMF) au Cameroun s'élevait à 35,9 milliards de FCFA, soit 6 % de l'épargne collectée par le secteur bancaire. Au cours de la même année, plus de 25,4 milliards de FCFA ont été distribués par ces institutions sous forme de prêts, soit 4,3 % du montant total des prêts déboursés par le secteur bancaire (COBAC, 2001). Par ailleurs, selon le Global Findex - Cameroun (2014), 12% de la population possède un compte dans une IMF formelle ; 2% de ces derniers ont bénéficié de crédits et 8% détiennent de

l'épargne dans ces institutions. Fin 2010, on comptait près de 509 IMF et 1 500 000 clients. Sur la même période, les IMF ont mobilisé 454 milliards de FCFA en dépôts et émis 240 milliards de FCFA en crédits (CGAP-Cameroun, 2017).

Au vu de la description de la situation des ménages camerounais, il ressort que les ménages sont confrontés au problème du maintien de leur niveau de consommation entre deux périodes : la période de croissance et la période post-crise (chocs pétroliers, dévaluation du franc CFA et adoption des programmes d'ajustement structurel). De même, sur le plan théorique, l'analyse de ce type de comportement de consommation repose sur des hypothèses de cycle de vie et de revenus permanents.

Méthodologie

Le modèle théorique qui sous-tend notre approche est celui de la fonction de consommation sans limite de temps. En effet, nous émettons l'hypothèse que les ménages recherchent le crédit lorsqu'ils sont confrontés à des crises pour maintenir leur niveau de consommation dans le temps et assurer leur sécurité. Le problème que ces ménages doivent donc résoudre est celui du maintien d'une consommation sans limite de temps. La fonction théorique considérée dans notre modèle est la fonction de consommation non limitée dans le temps. Comme indiqué ci-dessus, notre analyse suppose un cycle de vie et un revenu permanent. Selon Romer (1997), le modèle de Hall (1978) teste cette hypothèse. Ce faisant, Hall (1978) conclut que la fonction de consommation suit un cheminement aléatoire. Si le revenu est exact et que les consommateurs font des prévisions rationnelles, il n'est pas possible de prévoir la consommation dans le temps.

Conclusion et recommandations

En résumé, l'objectif était d'évaluer empiriquement la relation entre le microcrédit, le bien-être des ménages et l'évolution de la pauvreté dans le cas d'un pays en développement tel que le Cameroun. L'impact du microcrédit sur le bien-être des ménages a été déterminé en utilisant les moindres carrés ordinaires, les doubles moindres carrés et la correction d'échantillon des doubles moindres carrés. La méthode des doubles moindres carrés a été jugée adéquate pour étudier cette relation par rapport aux autres méthodes utilisées. L'étude sur l'accès des ménages au microcrédit concernant le niveau de pauvreté a été réalisée sur la base d'une analyse non factuelle utilisant l'analyse de Shapley en ce qui concerne les composantes de croissance, de redistribution et de mobilité. Les résultats de l'étude montrent donc que les microcrédits ont un effet positif et significatif sur la réduction de la pauvreté, à la fois globalement et au niveau des différents secteurs d'activité économique.

Recommandations

Sur la base des résultats obtenus par l'approche économétrique et l'analyse Shapley menée dans notre étude, nous préconisons ce qui suit

- Il convient de promouvoir les institutions de microcrédit dans le pays afin de favoriser leur croissance et leur expansion. L'existence de nombreux microcrédits devrait faciliter l'accès aux petits prêts, même pour la partie la plus pauvre de la population.
- Étant donné que le secteur primaire emploie des personnes qui sont principalement issues des zones rurales, et malgré le fait que ce secteur soit beaucoup plus touché par la pauvreté, il contribue largement à la réduction de la pauvreté et a un effet multiplicateur sur les autres secteurs. À cette fin, une politique favorisant la proximité des institutions de microfinance devrait être encouragée dans les zones rurales. Par conséquent, l'accès au microcrédit pour les acteurs ruraux facilitera l'augmentation de la production agricole par l'acquisition d'intrants agricoles et la diversification des cultures.
- L'accès au microcrédit doit également être orienté vers le secteur secondaire pour financer des groupes ayant des intérêts communs, des petites et moyennes entreprises spécialisées dans la production et la transformation de produits locaux. Ces micro-entreprises seront en mesure de concurrencer les entreprises étrangères et d'absorber la demande intérieure.
- Les politiques visant à donner accès au microcrédit doivent être orientées vers l'idée de redistribuer le crédit à de nombreuses personnes pauvres en augmentant le volume de crédit à ceux qui en bénéficiaient auparavant.
- Il convient de promouvoir des politiques de soutien et de formation pour les bénéficiaires du crédit afin d'améliorer leur capacité d'entreprendre et de leur permettre de mettre en œuvre des projets.
- Des politiques permettant un accès facile à l'éducation et à la santé doivent également être mises en œuvre dans les zones rurales, car ces éléments sont les facteurs les plus favorables au bien-être des ménages.

Références

- Begg, D., Fischer, S. and Dornbusch, R. 2002. *Macroéconomie*. Dunod. 2nd Edition. Paris.
- Chauvin, S. 2012. Cameroon: Growth challenges. MACRODEV. No. 6: 28.
- Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. 2001. *Financial Sector Study*. Yaoundé: COBAC,
- Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. 2008. *Financial Sector Study*. Yaoundé: COBAC,
- Dercon, S. 2002. Income risk, coping strategies, and safety nets. United Nations University. WIDER Discussion Paper No. 2002/22, February.
- Epo, B. N. 2013. Implications of access to microcredit and social capital for female entrepreneurship in Cameroon. In *Trust Africa*.
- Fafchamps, M. 2002. Inequality and risk. United Nations University. WIDER Discussion Paper No. 2002/7, January.
- Falucci, A. 2012. "Microfinance and its impact on poverty in developing countries". *Economy and Finance*.
- Gentil, D. and Servet, J.M. 2002. "Microfinance: Small amounts, large effects". *Revue Tiers Monde*, No. 172, Vol XLIII.
- Government of Cameroon. 2009. Growth and employment strategy paper, November, 2009.
- Hall, R. E. 1978. "Stochastic implication of the life cycle permanent income hypothesis: Theory and evidence". *Journal of Political Economy*, Vol. 86: 971–987.
- International Monetary Fund - IMF. 2010. Financial security access can accelerate Millennium Development Goals achievement? Statement of 19 March. Retrieved from http://www.wsbr.org/uploaded_files.
- Littlefield, E. Hashmi, S. and Morduch, J. 2003. Is microfinance an effective strategy to reach the Millennium Development Goals? CGAP Focus Note 24. Consultative Group to Assist the Poor, Washington, DC.
- Morduch, J. 1999. "The microfinance promise". *Journal Economic of Literature*. Vol. 37: 1569–1614.
- Morduch, J. and Haley, B. 2002. Analysis of the effect of microfinance on poverty reduction. NYU Wagner, Working Paper No. 1014.
- Otero, M. 1989. A handful of rice: Savings mobilization by micro enterprise programmes and perspectives for the future. Accion International.
- Romer, D. 1997. *Advanced macroeconomics*. McGraw Hill/Ediscience.
- Sikod, F. and Baye, M. F. 2013. Microfinance access and poverty reduction in Cameroon. In *Microfinance in Central Africa: The challenge of the excluded*. Edited by Elias T. Ayuk.
- Stiglitz J. and Weiss A. 1981. "Credit rationing in market with imperfect information". *American Economic Review*.
- Tchouassi, G. and Tekam, O.H. 2003. "Microfinance and poverty reduction: The case of Sahel credit in Cameroon". *International Journal of Social Economy*.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@ercafrica.org